



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accidents

Question écrite n° 62209

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la question de la sécurité des deux-roues sur les routes. Aujourd'hui motards et motocyclistes représentent seulement 2 % du trafic. Aujourd'hui 25 % des morts sur ces routes sont des motards ou des conducteurs de motocyclettes. Des mesures pour améliorer la sécurité routière sont envisagées comme expérimenter sur les routes départementales une diminution de 10 Km/h. La vitesse reste une cause principale de décès sur la route et est très préoccupante. Plus que jamais, il est nécessaire d'établir et de prendre des mesures pour une sécurité routière performante et sûre. Il lui demande de préciser les mesures expérimentales concernant l'application de la diminution de la vitesse légale autorisée.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62209

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juillet 2014](#), page 6375

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)